

Au Foyer Féminin

"Là fleurit le bonheur à côté du devoir."

Trouvé sur un soldat

"Mère, quand vous lirez ces mots, je serai mort
"Et, contemplant alors ma jeunesse éssaimée,
"Bien que vous adorant, j'aurai ce seul remord
"De ne pas vous avoir encore assez aimée.

"Vous m'avez tout donné. J'ai bu dans votre
"Le besoin de s'aimer et la force de vivre [lait
"Et pour comprendre Dieu quand mon cœur [l'épélait,
"C'est le ciel de vos yeux qui m'a servi de livre.

"Auprès de mon berceau vous avez tant veillé,
"Abat-jour de douceur sur ma chétive flamme,
"Que toujours vous dressant devant mon [oreiller
"Vous empêchiez la mort de souffler sur cette [âme.

"J'ai grandi. Dans vos bras chaque jour plus [petits
"Chaque jour j'ai trouvé votre amour plus [immense.
"Mes instants de bonheur y sont restés blottis
"Et mon chagrin s'arrête où votre ombre [commencee.

"Sans l'avoir mérité, de vous j'ai tout reçu,
"Et l'air que je respire et le pain que je mange.
"Vous semblez cependant ne l'avoir jamais su
"Qu'avez-vous eu de moi, pauvre mère, en [échange?

"Aujourd'hui je suis homme et l'instant a [sonné
"D'acquitter envers vous ma dette affectueuse
"Car c'est un peu du sang que vous m'avez [donné
"Que ce soir je vais rendre à la grande tueuse.

"Je suis blessé très gravement... Je souffre peu
"Je n'aurais jamais cru que la mort fût si douce
"Mon corps s'est allégé... Je monte dans du [bleu:
"On dirait qu'une main invisible me pousse...
"Priez pour votre enfant, mais ne le plaignez [pas!

"Car mon âme, en fuyant de son moule, [éphémère,
"Ira sur des chemins qu'on ignore ici-bas,
"Où le fils attendra que lui vienne sa mère.

"Mon sang s'épuise... Encore un mot... Je [meurs chrétien.
"Je veux, pour que là-haut la Vierge me sourie,
"Lui porter sur mon cœur ton image chérie.
"Et ton geste d'amour voudra répondre au [bien...]

"Adieu, maman, ne pleure pas... Pour la [Patrie!"]

(Le Correspondant.)

Les cercles de jeunes fermières

"Fervet opus, redolentique thymo fragrantia
mella". — (Virgile)

Le But

C'est pour utiliser profitablement les notions d'économie domestique acquises aux Écoles ménagères et dans nos Couvents d'enseignement supérieur que des groupes de jeunes filles et de jeunes dames de nos villes et de nos villages se sont formés, en cette province, sous le nom de Cercle de Fermières.

Mues par le seul désir d'accomplir du bien autour d'elles et douées par ailleurs des qualités de cœur et d'esprit capables de rendre leur vie attrayante et facile, les Jeunes Fermières ont saisi la grande importance de leur œuvre et s'y sont dévouées avec tout l'enthousiasme et toute la générosité de leur âge.

Aussi, elles ont déjà parfaitement réussi à faire aimer la vie tranquille du foyer en y mettant la note exquise de leur goût, leurs talents de femmes averties et le secret de la prospérité. Car, elles ont étudié les petites industries agricoles praticables partout et voulu faire aimer l'agriculture en la faisant connaître.

STATUTS

- 1—L'Association se forme sous le nom de "Cercle des Fermières de..."
- 2—Le siège social du Cercle sera à... dans la province de Québec.
- 3—Le Cercle est administré par un Bureau de direction composé d'une Présidente, une Vice-présidente, une Secrétaire, une Trésorière, une Bibliothécaire et deux Conseillères.
- 4—Le Bureau de direction est élu par les membres actifs et pour deux ans. Toutes les directrices sont rééligibles; seules la moitié d'entre elles peuvent démissionner.
- 5—Le Cercle peut se choisir une Directrice ou un Directeur local.
- 6—Le Cercle peut s'adjoindre un aumônier ch i si avec l'assentiment de l'Ordinaire ou du curé. L'aumônier, de droit fait partie du Bureau de direction.
- 7—A l'assemblée générale annuelle, au mois de janvier, la Secrétaire soumet son rapport des travaux de l'année, théorie et pratique et la Trésorière rend ses comptes.
- 8—Des assemblées générales peuvent être convoquées sur proposition d'un membre actif appuyée par la majorité du Bureau de Direction.
- 9—Avis de toute assemblée sera donné par la Secrétaire à tous les membres, quelques jours avant la date fixée pour cette assemblée.
- 10—Peuvent faire partie du Cercle toutes les dames et jeunes filles qui s'intéressent de près aux choses agricoles. Pour être admises il faut avoir été présentée au Bureau de direction et avoir été acceptée par la majorité des membres de ce bureau.
- 11—Pour l'étude des sujets agricoles, les membres du Cercle se divisent en comités, et chaque comité sera tenu d'étudier un sujet spécial. Une présidente et une

secrétaire seront nommées à la tête de chaque comité et s'adjoindront des aides.

12—La Secrétaire du Cercle doit présenter à l'honorable Ministre de l'Agriculture, au mois de juin de chaque année, un rapport de l'emploi des valeurs confiées au Cercle par le Ministère.

13—Le Bureau de direction peut, de l'avis de ses membres, établir des règlements additionnels pour la bonne administration de l'œuvre, pourvu que ces règlements soient soumis à l'approbation du Ministre de l'Agriculture.

14—La contribution annuelle de chaque membre est d'au moins 25 sous.

TRAVAIL DES CERCLES

Potager.—Les Cercles s'efforceront de mettre en pratique les meilleures méthodes de cultures potagères ou ornementales, dans la préparation des couches-chaudes, la taille de légumes, etc. Le Ministère fournit des graines de semences au printemps.

Basse-Cour.—Ils adoptent les races de volailles américaines pures et se font construire des poulaillers modèles sous la direction des experts du Ministère. Le Ministère fournit des œufs d'incubation.

Rucher.—Ils adoptent les ruches à cadres mobiles et tâchent d'introduire l'apiculture dans les régions où elle n'est pas assez connue. Le Ministère fournit des ruches de fondation et des outillages apicoles. Chaque membre qui reçoit une ruche doit donner le premier essai à un autre membre.

Réunions.—Chaque mois les membres se réunissent, au même endroit autant que possible, et se donnent des causeries mutuelles ou invitent l'Agronome du district ou un autre représentant officiel. Les membres doivent être fidèles à ces réunions.

Bibliothèque.—Les Cercles obtiendront des départements d'Agriculture de Québec et d'Ottawa les ouvrages agricoles destinés à enrichir leurs bibliothèques et recourront aussi, à cette fin aux curés de paroisses et aux autres personnes qui s'intéressent aux œuvres sociales et patriotiques.

Fêtes.—Il est recommandable d'organiser une fête annuelle et de prendre part aux fêtes publiques de la localité, et de profiter de toutes les occasions favorables pour faire apprécier et respecter les choses et de la vie rurale.

LE BUREAU DES CERCLES DE FERMIERES,
Ministère de l'Agriculture.
Québec.

Fragment de conversation.

—Moi, je n'ai pas d'opinions politiques; du moins, je ne les ai jamais manifestées; je n'ai jamais crié: "Vive personne".

—Tiens, parbleu! ça se comprend: vous êtes médecin!

Entre bohèmes:

—C'est bien difficile de tomber sur une bonne pipe.

—Surtout sans le cesser.